

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents à la Commune En exercice Syndical	37	37	19
Qui ont pris part à la Délibération			

37 37 19

Séance du 29 février 2008

Date de la convocation

15/02/08

L'an deux mille huit

Et le vingt neuf

Date d'affichage

15/02/08

à onze heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc

FALIP

Objet de la Délibération

Présents : MM

Filière Marbre – Edition d'un ouvrage et création d'une lithothèque

J.ARCAS (Conseil Général), , **M.BOUBIS** (CdC Lirou-Canal), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **D.CALMETTE** (CdC Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **A.CLAVERIA** (Bédarieux), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **J.HUC** (CdC Coteaux-Chateaux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **Rémy PAILLES** (Conseil Général), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **G.SENEGAS** (CdC Saint-Chinian), **R.TASSIS** (Commune Pujol/Orb), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères),

SOUS PREFECTURE
 REÇU LE

10 MARS 2008



SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après le 06/03/08

et publication

du 06/03/08

2008-02-17

Objet : Filière Marbre - Edition d'un ouvrage et création d'une lithothèque

La filière marbre a représenté une activité économique importante sur le territoire, la ressource est toujours présente, les professionnels disparaissent peu à peu mais les richesses du patrimoine parlent de cette époque passée.

Un homme, âgé de plus de 80 ans, chef d'entreprise, carrier, investi dans sa profession parle très bien de ce temps. Sa mémoire est une richesse de connaissances sur la géologie des sols, les productions, leurs caractéristiques, la commercialisation, le travail en carrière, les hommes et leurs savoirs faire.

Permettre de conserver la mémoire d'une époque économiquement riche de savoir-faire devient une priorité pour le Pays au regard du grand âge de cet homme.

Parallèlement, mettre en place un outil, la lithothèque – palette des marbres du territoire, identifiant la richesse d'une ressource naturelle non exploitée – c'est poursuivre un devoir de mémoire d'une économie passée (présence de 125 carrières sur le territoire du Pays) mais toujours mobilisable.

L'enjeu est donc de créer un ouvrage et un échantillonnage des richesses toujours présentes dans le sous-sol du Pays Haut Languedoc et Vignobles en devoir de mémoire.

Les bénéficiaires de l'action seront les habitants et visiteurs du Pays, les professionnels marbriers et tailleurs de pierre du pays, de la région et leurs organisations professionnelles nationales.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 34 000 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- Conseil général de l'Hérault..... 13 600 €
- Conseil régional Languedoc-Roussillon 13 600 €

le solde étant apporté en autofinancement, à hauteur de 6.800 €.

Monsieur Jean-Luc Falip demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le Comité Syndical l'autorise à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 29 février 2008.

Le Vice-Président,
Jean-Luc FALIP

